

# TelecomPlus

## FAQ - Résiliation et Modifications

*Mise à jour : 04/11/2025*

Bienvenue dans notre Foire Aux Questions (FAQ). Ce document répond aux questions les plus fréquemment posées par nos clients. Si vous ne trouvez pas la réponse à votre question, n'hésitez pas à contacter notre service client au 3900 (appel gratuit) ou via votre espace client en ligne.

### Questions traitées dans ce document :

1. Comment résilier mon abonnement ?
2. Quel est le délai de résiliation ?
3. Y a-t-il des frais de résiliation ?

## Q1. Comment résilier mon abonnement ?

**Réponse :** Vous pouvez résilier votre abonnement en envoyant une lettre recommandée avec accusé de réception ou via votre espace client si vous êtes hors période d'engagement. Des frais de résiliation peuvent s'appliquer si vous êtes encore engagé.

---

## Q2. Quel est le délai de résiliation ?

**Réponse :** La résiliation prend effet sous 10 jours à compter de la réception de votre demande. Si vous conservez votre numéro lors d'un changement d'opérateur, nous nous occupons de la résiliation automatiquement.

---

## Q3. Y a-t-il des frais de résiliation ?

**Réponse :** Si vous êtes hors période d'engagement (après 12 ou 24 mois), la résiliation est gratuite. Si vous êtes encore engagé, des frais égaux au montant des mensualités restantes peuvent s'appliquer.

---

## Besoin d'aide supplémentaire ?

### Service Client TelecomPlus

- Téléphone : 3900 (appel gratuit, disponible 7j/7 de 8h à 20h)
- Chat en ligne : disponible sur notre site web
- Email : support@telecomplus.fr
- Agences : Retrouvez notre réseau d'agences sur [www.telecomplus.fr/agences](http://www.telecomplus.fr/agences)
- Espace client : [www.telecomplus.fr/mon-compte](http://www.telecomplus.fr/mon-compte)